

## **Séance décisionnelle n° 11 : Finances et questions en suspens**

### **Rapport financier**

#### **PROPOSITION A**

À cette fin, le Comité recommande de renforcer les contributions des membres par les mesures suivantes :

1. Reconnaissance publique et transparence : publier des listes trimestrielles reconnaissant et remerciant les Églises qui ont acquitté leurs cotisations, afin de favoriser la responsabilité et la gratitude.
2. Communication procédurale avec les membres défaillants : mettre en place un protocole de communication standardisé, comprenant des avis formels et une correspondance personnalisée mettant l'accent sur la solidarité et la mission commune.
3. Communication régionalisée à valeur ajoutée : élaborer des messages régionaux sur mesure pour articuler clairement les avantages et l'impact de la participation à la CMER.
4. Engagement stratégique et établissement de relations : poursuivre et étendre les visites du Comité exécutif afin de renouer le contact avec les Églises inactives ou non contributrices.
5. Publier des rapports financiers vérifiés à chaque réunion du Conseil général à des fins de responsabilité.

#### **PROPOSITION B**

L'Assemblée Générale approuve la mise en place d'une «campagne des dix dollars», dans le cadre de laquelle les Églises membres sont invitées à partager avec leurs fidèles la possibilité de contribuer chaque année (éventuellement en combinaison avec un «dimanche de la CMER») au soutien de la mission de la CMER. Cette initiative sera soutenue par des outils de communication standard fournis par la CMER pour une mise en œuvre adaptée au contexte, y compris dans d'autres devises en fonction de l'économie. Cette campagne renforcera le soutien financier et l'engagement au sein de la Communion, et pourrait également bénéficier au «Fonds de partenariat des Églises réformées». La campagne comprendra des mises à jour régulières à l'intention des membres de la CMER.

### PROPOSITION C

Encourager les particuliers à inclure la CMER dans leur planification successorale et les dons testamentaires des congrégations peut également renforcer la viabilité à long terme.

### PROPOSITION D

L'Assemblée Générale demande au bureau international de la CMER, sous la direction du secrétaire général, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan visant à rechercher activement l'éligibilité à des financements externes provenant de sources multilatérales et gouvernementales telles que l'Union européenne, les agences des Nations unies et les fondations confessionnelles, en étroite coordination avec les conseils régionaux.

### PROPOSITION E

La CMER collabore autant que possible avec ses partenaires œcuméniques afin de renforcer la mission commune et d'utiliser les ressources de la manière la plus efficace possible.

## **Extrait de « Covenanting from Justice »**

### **Stratégies**

- 5) Deux dernières phrases : « Pour lutter contre l'homophobie, en «réaffirmant notre témoignage de l'Évangile d'amour et d'inclusion du Christ, en nous engageant à être hospitaliers et accueillants envers tous, indépendamment de leur sexualité ou de leur identité de genre.» (Décision <sup>du</sup> 22 octobre 2025 relative au témoignage public). Travailler avec les hommes et les garçons pour la cause d'une communauté d'égaux. »
  
- 6) « Renforcer notre solidarité avec le peuple palestinien et œuvrer pour résister au sionisme chrétien, compris comme «une idéologie politico-théologique et une déformation du témoignage biblique lorsqu'il justifie la violence ou l'occupation au nom de Dieu, tout en faisant une distinction claire entre celui-ci et le judaïsme, avec lequel nous partageons le premier Testament et les valeurs prophétiques de justice et de compassion. Rejeter le sionisme chrétien ne signifie pas rejeter le judaïsme, mais exprime

notre engagement à ne jamais utiliser la foi pour justifier l'injustice, le racisme ou la violence. » (Décision de témoignage public du 22 octobre 2025).

## **De la mission**

d) « Considérer, reconnaître et déclarer le phénomène du sionisme chrétien\* comme fondamentalement mauvais, raciste et contraire à l'Évangile. »

\* Le sionisme, compris « comme une idéologie politico-théologique et une déformation du témoignage biblique lorsqu'il justifie la violence ou l'occupation au nom de Dieu, tout en faisant une distinction claire entre celui-ci et le judaïsme avec lequel nous partageons le premier Testament et les valeurs prophétiques de justice et de compassion. Rejeter le sionisme chrétien ne signifie pas rejeter le judaïsme, mais exprime plutôt notre engagement à ne jamais utiliser la foi pour justifier l'injustice, le racisme ou la violence. (Décision de témoignage public du 22 octobre 2025).

## **Comité de témoignage public**

L'Assemblée Générale:

renvoie au Comité exécutif les préoccupations spécifiques exprimées lors des audiences publiques, les inclusions procédurales et les communications, ainsi que toute proposition soumise que le Comité de témoignage public a jugé nécessiter un travail/un examen plus approfondi, afin que le Comité exécutif en tienne compte et prenne les mesures qui s'imposent, notamment :

- Blocus de Cuba
- Sud-Soudan
- Les jeunes de la « génération Z » au Kenya
- Les Arméniens en Arzach
- La République démocratique du Congo
- Mozambique
- Guerre entre la Russie et l'Ukraine
- Les Tatars en Crimée
- Violences sexuelles dans les églises
- Zimbabwe
- Afrique du Sud